

PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 novembre 2011, la société **B3G**, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 810.088 euros, dont le siège social est sis Tour Ariane, 5 place de la Pyramide 92088 Puteaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n°449.637.602, et la société **COMPLETEL**, société par actions simplifiée au capital de 146.648.525,88 euros, dont le siège social est sis Tour Ariane, 5 place de la Pyramide 92088 Puteaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n°418.299.699,

ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société **B3G** par la société **COMPLETEL**, à qui la société **B3G** ferait apport de la totalité de son actif évalué à 23.692.809 euros à charge de la totalité de son passif évalué à – 30.670.627 euros, soit un apport net d'un montant de – 6.977.818 euros.

En raison de la détention par la société absorbante de la totalité des actions émises par la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la société **COMPLETEL** au titre de l'absorption de la société **B3G**.

Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.

Le montant prévu du mali de fusion s'élève à – 13.740.818 euros.

Toutes les opérations effectuées par la société **B3G** depuis le 1^{er} janvier 2011 jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société **COMPLETEL**.

Ledit projet reste soumis à la réalisation d'une dernière condition suspensive, à savoir son approbation par l'assemblée générale de la société **COMPLETEL**, absorbante.

La société **B3G**, absorbée, sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.

Le projet de fusion a été déposé, le 25 novembre 2011 au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre, au nom de la société absorbante et de la société absorbée.

Pour Avis

Pour **COMPLETEL**
M. Eric Denoyer,
Président

Pour **B3G**
M. Thierry PODOLAK,
Président du Directoire